

**GRANDLYON**  
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Conseil de communauté du **26 septembre 2013**

Délibération n° 2013-4102

commission principale : finances, institutions et ressources

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Attribution d'une subvention à l'Union des comités d'intérêts locaux (UCIL) pour le développement des actions d'information et de formation sur les enjeux d'agglomération auprès de ses membres au cours de l'exercice 2013

service : Direction de la prospective et du dialogue public

**Rapporteur : Monsieur le Conseiller Plazzi**

**Président : Monsieur Gérard Collomb**

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 13 septembre 2013

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : lundi 30 septembre 2013

**Présents :** MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Buna, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Sécheresse, Desseigne, Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mmes Laurent, Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mme Bab-Hamed, M. Balme, Mme Bargoin, M. Barret, Mme Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, MM. Bolliet, Bousson, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, MM. Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Galliano, Gentilini, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Lebuhotel, Léonard, Mme Lépine, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Martinez, Millet, Muet, Ollivier, Mmes Pallega, Perrin-Gilbert, Pesson, MM. Petit, Pili, Plazzi, Quiniou, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touléron, Uhlrich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

**Absents excusés :** Mmes Domenech Diana (pouvoir à M. Claisse), Guillemot (pouvoir à M. Longueval), MM. Charrier (pouvoir à Mme Besson), Daclin (pouvoir à M. Rivalta), Arrue, Colin (pouvoir à M. Reppelin), Mmes Dognin-Sauze (pouvoir à M. Kimelfeld), Peytavin (pouvoir à M. Thivillier), MM. Vesco (pouvoir à M. Bolliet), Barthelémy, Mmes Baume (pouvoir à M. Coste), Bonniel-Chalier (pouvoir à Mme Vessiller), MM. Braillard (pouvoir à M. Desbos), Dumas (pouvoir à M. Petit), Genin (pouvoir à M. Balme), Geourjon (pouvoir à M. Augoyard), Havard (pouvoir à Mme Dagorne), Kabalo (pouvoir à Mme Tifra), Lambert (pouvoir à M. Ferraro), Mme Laval (pouvoir à M. Cochet), MM. Le Bouhart (pouvoir à M. Millet), Lelièvre (pouvoir à M. Quiniou), Lévêque (pouvoir à M. Jacquet), Morales (pouvoir à M. Vincent), Nissanian (pouvoir à M. Chabrier), Pillon (pouvoir à M. Grivel), Réale (pouvoir à M. Passi), Mme Revel (pouvoir à Mme Roger-Dalbert), MM. Serres (pouvoir à M. Lebuhotel), Turcas (pouvoir à M. Buffet).

**Absents non excusés :** MM. Calvel, Barral, Mmes Bailly-Maitre, Levy, M. Touraine.

**Conseil de communauté du 26 septembre 2013****Délibération n° 2013-4102**

commission principale : finances, institutions et ressources

objet : **Attribution d'une subvention à l'Union des comités d'intérêts locaux (UCIL) pour le développement des actions d'information et de formation sur les enjeux d'agglomération auprès de ses membres au cours de l'exercice 2013**

service : Direction de la prospective et du dialogue public

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 3 septembre 2013, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

**a) - Objectifs**

La charte de la participation adoptée par la Communauté urbaine de Lyon en mai 2003, donne le sens politique et les engagements pris par les élus afin de développer une démocratie plus participative dans l'agglomération. Encourager la participation citoyenne, développer le débat public, favoriser l'articulation entre les différentes échelles territoriales (quartier, commune, agglomération, etc.) de la participation des habitants à la vie de la cité sont les principaux objectifs poursuivis par l'ensemble des dispositifs de participation citoyenne mis en œuvre depuis l'adoption de la charte.

Pour associer pleinement les comités d'intérêts locaux (CIL) à ces démarches de participation citoyenne, la Communauté urbaine s'appuie fortement sur l'Union des comités d'intérêts locaux du Grand Lyon (UCIL), par ailleurs cofondateur du Carrefour national des associations d'habitants et des comités de quartiers (CARNAQ). L'UCIL, fédération fondée en 1960, regroupe 50 comités d'intérêts locaux ou comités d'habitants répartis sur l'ensemble du territoire de la Communauté urbaine et représente quelque 10 000 adhérents indirects. Son action porte principalement dans les domaines suivants :

- l'information et la formation des habitants en matière d'urbanisme et de déplacements,
- la sauvegarde, la valorisation et la promotion du patrimoine dans l'agglomération lyonnaise,
- la promotion du droit des habitants à participer à l'élaboration de la planification urbaine,
- l'environnement et le développement durable.

L'UCIL est ainsi un acteur relais important pour la Communauté urbaine. Membre du Conseil de développement, l'UCIL participe très activement aux réflexions et contributions sur l'élaboration de la stratégie et des politiques publiques d'agglomération (groupes de travail dans le cadre de la révision du plan local d'urbanisme et de l'habitat (PLU-H) ; politique de déplacements, tant à pied qu'en 2 roues, en voitures ou en transports en commun). L'UCIL est également membre de la Commission consultative des services publics locaux (CCSPL) de la Communauté urbaine et participe ainsi au suivi de la gestion des services publics et à la réflexion sur leur amélioration en s'investissant, notamment, au sein des groupes de travail sur l'eau-assainissement, le traitement des déchets et le chauffage urbain.

Enfin, sur les périmètres concernés, les CIL et l'UCIL s'investissent localement dans les processus de concertation mis en œuvre sur les projets d'aménagement, en particulier au travers des comités de suivi participatif (Duchère, Carré de Soie, Entrée est, Confluence, etc.).

Une meilleure appréhension des enjeux d'agglomération par les membres de l'UCIL est essentielle pour faciliter et améliorer la participation de l'UCIL à l'ensemble de ces démarches. Ainsi, afin d'accompagner l'UCIL dans cette démarche, la Communauté urbaine a souhaité, depuis 2006, soutenir l'UCIL dans le développement de son rôle de sensibilisation de ses membres à une culture citoyenne d'agglomération.

Cette sensibilisation passe par un certain nombre d'actions conduites et à poursuivre par l'UCIL.

#### b) - Compte-rendu réalisé au titre de l'année 2012

Ainsi, en 2012, les sixièmes états généraux du Patrimoine, sur le thème "les passeurs du patrimoine" ont mis en évidence la diversité des modes de transmission et des publics et ont débouché sur de nouveaux chantiers : le projet d'une "journée des passeurs" et l'importance d'accentuer la communication pour mieux faire connaître le patrimoine de l'agglomération lyonnaise.

#### c) - Programme d'actions pour 2013

Pour l'année 2013, l'UCIL va s'attacher plus particulièrement à :

- poursuivre la formation des membres des CIL et tous les citoyens intéressés aux outils de l'aménagement et plus précisément à la compréhension et à la lecture du PLU-H,
- poursuivre le travail de ses commissions sur les thématiques des déplacements et de l'aménagement (transports en commun, piétons, 2 roues, sans oublier le projet Anneau des Sciences) pour le partager avec les citoyens et habitants et ainsi les informer et les former pour une meilleure implication dans la vie locale,
- informer et former les CIL, grâce à sa nouvelle commission écologie urbaine, sur des thématiques comme l'eau dans la ville, le bruit et ses nuisances, de nouvelles formes de végétalisation (murs et toits végétalisés), la faune urbaine, etc.,
- mutualiser les expériences des CIL dans les actions et manifestations visant à accroître le lien social dans les quartiers (par l'organisation de fêtes, manifestations, sorties pédestres, etc.) afin de les multiplier dans l'agglomération. Ceci s'est traduit en 2011 par la création d'une nouvelle commission permanente : "commission vie de quartier",
- développer les liens entre le Conseil de développement de la Communauté urbaine et les habitants en mobilisant les CIL sur les sujets traités par le Conseil de développement (remontée des avis des habitants, diffusion et explication des contributions, etc.), en particulier sur le groupe de travail "construction métropolitaine",
- présenter et expliquer les politiques publiques aux habitants par l'intermédiaire des CIL et faire un retour aux pouvoirs publics des remarques et attentes exprimées. Ainsi, le travail réalisé dans le cadre de la CCSPL, sur l'avenir de la délégation du service public de la distribution de l'eau dans la Communauté urbaine a permis de débattre de la qualité de service attendue et de la tarification. La contribution rédigée à l'issue d'une vingtaine de réunions a été présentée à la commission d'élus et très largement reprise dans le rapport final approuvé par le Conseil de communauté. Ce travail de qualité sera à la base de réunions d'information et de sensibilisation à destination des CIL,
- transférer son siège social dans les locaux du CIL - Renaissance du Vieux Lyon pour mutualiser les moyens.

Considérant la réelle valeur ajoutée de ces démarches et réflexions, il est ainsi proposé au Conseil que la Communauté urbaine participe, à hauteur de 10 000 € pour l'année 2013. Pour mémoire, une subvention de 10 000 € avait été également accordée pour les années 2011 et 2012.

#### d) - Budget prévisionnel 2013 de l'UCIL

| Dépenses                                  | Montant<br>(en €) | Recettes                              | Montant<br>(en €) |
|-------------------------------------------|-------------------|---------------------------------------|-------------------|
| salaires, charges salariales et formation | 12 000            | cotisations et assurances des CIL     | 3 700             |
| actions, réunions, colloques              | 1 100             | prestations des CIL                   | 3 900             |
| fonctionnement                            | 7 300             | subvention Ville de Lyon              | 4 500             |
| charges locatives, assurances             | 2 500             | subvention Département du Rhône       | 5 000             |
| honoraires                                | 1 000             | subvention Communauté urbaine de Lyon | 10 000            |
| <b>Total</b>                              | <b>23 400</b>     |                                       | <b>23 400</b>     |

Un bilan d'activités sera remis par l'UCIL à la Communauté urbaine et une évaluation de l'utilisation des fonds et des résultats obtenus conformément aux objectifs fixés sera réalisée par la direction de la prospective et du dialogue public (DPDP) ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission finances, institutions et ressources ;

#### **DELIBERE**

##### **1° - Approuve :**

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 10 000 € pour l'année 2013 au profit de l'Union des comités d'intérêts locaux (UCIL) pour le développement des actions d'information et de formation sur les enjeux d'agglomération auprès de ses membres et des citoyens au cours de l'exercice 2013,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et l'UCIL définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

**2° - Autorise** monsieur le Président à signer ladite convention.

**3° - La dépense** de fonctionnement sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2013 - compte 657 480 - fonction 020.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Reçu au contrôle de légalité le : 30 septembre 2013.**